INFORMATION RÉGLEMENTÉE
Paris le 12 novembre 2026

Ramsay Santé obtient l'approbation de l'*Australian Securities Exchange* pour sa cotation en Australie en tant qu'entité étrangère exemptée

Ramsay Santé annonce aujourd'hui que l'*Australian Securities Exchange* (l'« **ASX** ») a approuvé sa demande d'admission à la cote en tant qu'entité étrangère exemptée (« *ASX Foreign Exempt Listing* »). Cette approbation marque une nouvelle étape du projet de séparation de Ramsay Santé et de Ramsay Health Care Limited (« **RHC** ») et permettra aux actionnaires éligibles de RHC de détenir leur participation dans Ramsay Santé via un instrument négociable sur l'ASX lors de la mise en œuvre de la Distribution (telle que définie ci-dessous).

Comme annoncé précédemment, RHC a l'intention de distribuer en nature aux actionnaires de RHC sa participation de 52,79 % au capital de Ramsay Santé (la « **Distribution** »), dans le cadre d'un *Scheme of Arrangement* régi par la loi australienne *Corporations Act 2001* (Cth) (le « ***Scheme*** »).

La réalisation de la Distribution est prévue pour le 9 décembre 2026, sous réserve de l'approbation des actionnaires de RHC lors de l'assemblée appelée à se prononcer sur le *Scheme*, qui se tiendra le 24 novembre 2026, de l'approbation du *Scheme* par la Cour suprême de Nouvelle-Galles du Sud (la « **Cour** ») et de la réalisation des autres conditions auxquelles la Distribution est soumise.

Selon les modalités envisagées, les actionnaires de RHC éligibles recevront leur participation dans Ramsay Santé sous la forme de *CHESS Depositary Interests* (« CDI ») négociables sur l'ASX. Chaque CDI représentera un intérêt économique dans une action Ramsay Santé et sera assorti de droits économiquement équivalents à ceux attachés à cette action. Les porteurs de CDI pourront exercer leurs droits de vote en donnant au dépositaire des CDI (*depositary nominee*) instruction de voter en leur nom dans le sens qu'ils auront indiqué. L'émission des CDI reste subordonnée aux conditions applicables, notamment aux approbations susmentionnées des actionnaires de RHC et de la Cour.

Calendrier prévisionnel
Sous réserve des conditions applicables, le calendrier prévisionnel est le suivant.

Date	**Étape**
1er décembre 2026	Début prévu de la négociation des CDI sur l'ASX sur une base de règlement différé
9 décembre 2026	Réalisation prévue de la distribution de la participation de RHC dans Ramsay Santé
10 décembre 2026	Début prévu de la négociation des CDI sur une base de règlement ordinaire

Des informations complémentaires figurent dans le *Demerger Booklet* publié par RHC, disponible sur son site internet.

A propos de Ramsay Santé

Ramsay Santé est le leader européen de l'hospitalisation privée et des soins primaires avec 40 000 salariés et 10 000 praticiens au service de 13 millions de patients par an, dans nos 491 établissements répartis dans 5 pays : France, Suède, Norvège, Danemark et Italie.

En tant qu'entreprise à mission, Ramsay Santé propose la quasi-totalité des prises en charges médicales et chirurgicales en Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO), Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR), Santé Mentale et Soins Primaires, en innovant constamment afin d'améliorer la santé de toutes et tous, tout en assurant un accès équitable à des soins de qualité, de la prévention au suivi.

Facebook: https://www.facebook.com/RamsaySante
Instagram: https://www.instagram.com/ramsaysante
Twitter: https://twitter.com/RamsaySante

LinkedIn: https://www.linkedin.com/company/ramsaysante
YouTube: https://www.youtube.com/c/RamsaySante

Code ISIN et Euronext Paris : FR0000044471
Site web : www.ramsaysante.fr

Relations avec les investisseurs / analystes
Clément Lafaix
Tél. +33 1 87 86 21 52
clement.lafaix@ramsaysante.fr

Relations avec la presse
Brigitte Cachon
Tél. +33 1 87 86 22 11
brigitte.cachon@ramsaysante.fr